

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

15 crédits		Q1 et Q2
------------	--	----------

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Quel que soit le sujet, le mémoire est l'occasion pour l'étudiant-e de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réaliser une synthèse d'une question scientifique donnée;</li> <li>• contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles ;</li> <li>• exposer clairement et de façon critique les résultats de sa réflexion.</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p>1 Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le mémoire est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>L'évaluation du mémoire portera, d'une part, sur l'aptitude à cerner un objet de recherche et à poser une problématique, à mener une enquête heuristique et/ou empirique de qualité, à appliquer aux travaux et/ou sources utilisés les principes de la critique documentaire, à synthétiser les informations récoltées et à en assurer l'analyse et la communication écrite ; et, d'autre part, la capacité de l'étudiant-e à présenter les résultats de ses recherches au jury du mémoire (constitué du/de la promoteur-trice et d'un-e assesseur-e désigné-e par le jury interuniversitaire du master). Les critères d'évaluation détaillés (en termes de forme et de contenu) sont repris dans le <i>Règlement relatif aux stages du master de spécialisation en études de genre</i> (voir « Autres infos »).</p>
Contenu	<p>Le mémoire-recherche expose les résultats d'un travail personnel, personnel, critique et méthodique, dont la qualité n'est pas (nécessairement) liée à l'étendue. Au même titre que les autres formes d'enseignement (cours, séminaires, stages, etc.), le mémoire est un moyen de formation constitutif du programme du master de spécialisation en études de genre. Plus spécifiquement, il doit être considéré comme initiant à la recherche dans cette discipline. Il présente plusieurs caractéristiques détaillées ci-dessous.</p> <p>Le mémoire consiste à poursuivre, sur base d'une démarche de recherche de type scientifique et d'en tirer des conclusions ou de mener une démarche interprétative explicitement présentée. Dans l'un et l'autre cas, l'étudiant-e devra à terme en exposer les tenants et aboutissants dans un document écrit : le « mémoire » proprement dit. Afin d'assurer à celui-ci la meilleure lisibilité possible, il ou elle veillera à exposer clairement sa démarche et à synthétiser au mieux son propos.</p> <p>Pour ces raisons, le nombre de pages en est limité dans le cadre d'un master 60.</p> <p>Le mémoire doit être limité dans l'étendue du sujet traité afin d'être faisable dans le cadre d'un master. Cela signifie que l'étudiant-e doit effectuer des choix (concernant la problématique, la méthodologie, le champ théorique à explorer, etc.) en concertation avec son/sa promoteur-trice. Cependant, il s'agit d'un mémoire universitaire, c'est-à-dire rencontrant les exigences d'une recherche scientifique substantielle.</p> <p>La charge du mémoire fait partie intégrante du programme du master. Il permet de mettre à l'épreuve les savoirs, les savoir-faire et les méthodologies étudiés dans les cours du master. Tout a donc été mis en place pour que l'étudiant-e puisse le mener à bien dans la durée normale de celui-ci.</p> <p>Lors de la réalisation de ce travail, l'étudiant-e devra faire la preuve qu'il/elle est capable de mener une démarche de recherche de façon autonome.</p> <p>Son/sa promoteur-trice a pour mission de l'encadrer dans cette voie. Il/elle veillera ainsi à ce que l'étudiant-e clarifie son sujet, reformule son questionnement, s'interroge sur sa méthode, revienne sur ses résultats ou encore apprenne à se fixer ses propres échéances, etc.</p> <p>Contrairement aux cours, séminaires ou stages, ces caractéristiques font du mémoire un moment souvent particulier fait de doutes et de remises en question. L'étudiant-e a donc tout intérêt à s'atteler à ce travail dès l'entame de son programme de master et de consulter son/sa promoteur-trice pour établir un calendrier de travail permettant de le mener à bien dans les temps impartis.</p>

Autres infos	Un <i>Règlement relatif aux mémoires du master de spécialisation en études de genre</i> , détaillant notamment les données techniques relatives au mémoire, ainsi que divers documents pratiques (modèle de page de garde du mémoire, etc.) sont disponibles : <a href="https://www.mastergenre.be/reglements-vade-mecum-et-formulaires/">https://www.mastergenre.be/reglements-vade-mecum-et-formulaires/</a>
Faculté ou entité en charge:	FIAL

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en études de genre	GENR2MC	15		